

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

23 décembre 2017, 95^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 8^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte
Notre silence le crie**

Le Cercle de Silence

***est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.***

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 27 janvier 2018, 24 février, 24 mars, 28 avril...

cerclesilencemantes@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

UNE CIRCULAIRE INDIGNE

Les grands froids arrivent et il y a toujours plusieurs milliers d'exilés sans abris à Calais, à Paris ou ailleurs. Alors que les associations de solidarité font ce qu'elles peuvent pour les aider, le Ministre de l'Intérieur a trouvé une solution : les renvoyer d'où ils viennent. Une circulaire intitulée « Objectifs et priorités en matière de lutte contre l'immigration irrégulière » demande instamment aux Préfets d'appliquer les mesures suivantes :

- éloignement immédiat des déboutés du droit d'asile,
- mise en rétention systématique des personnes expulsables avec création de 200 places supplémentaires en Centre de rétention,
- assignation à résidence des « dublinés » dans les centres d'hébergements où ils sont accueillis, tentative de faire participer les associations gestionnaires de ces centres au « tri » des personnes en situation irrégulières (ce qu'elles ont refusé, heureusement),
- raccourcissement systématique des délais de recours contre l'expulsion (de 30 jours, délai normal, à 15 jours ou 48 H).

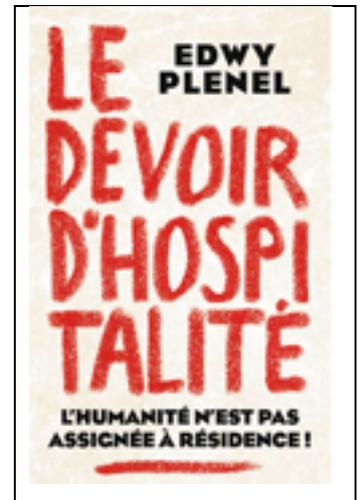
La pression est mise sur les Préfets pour qu'ils agissent vite et obtiennent des résultats tangibles, avec la perspective d'un bilan en février 2018.

Nous savons que les plus grands nombres de demandeurs d'asile viennent du Soudan, d'Afghanistan, de Syrie ou d'autres zones où règne une insécurité extrême. Alors, nous ne pouvons que refuser ces renvois systématiques inhumains.



« Un jour, on se souviendra avec honte qu'en France, au début du XXIe siècle, une démocratie, son État, ses gouvernants et ses juges, ont criminalisé ce geste élémentaire d'humanité : la solidarité. »

Edwy Plenel a voulu proposer un petit livre accessible au plus grand nombre, très argumenté et précis, pour réveiller les consciences endormies et ou hypocrites de notre continent. Il rappelle les valeurs républicaines et européennes de la solidarité du vivre ensemble, d'une même exigence d'humanisme, trahies par les agissements des politiques.
Bayard éditions



NON AU HARCÈLEMENT PAR LA POLICE !

CALAIS - Deux agents municipaux regroupent dans des couvertures les bribes de vie laissées derrière eux par les jeunes exilés chassés de leur cachette nocturne et lancent le tout dans la benne à ordures. « C'est tous les jours comme ça », se désole le coordinateur de l'association l'Auberge des migrants, en voyant le gâchis matinal. « Les tentes, les alignements de sacs de couchage, les bâches... La police détruit les abris et la mairie embarque tout dans la foulée », ajoute-t-il.

Lassées du gâchis, les associations de Calais ont eu envie de casser cette spirale de violences, et d'organiser une « **Saint-Nicolas des migrants** » mercredi 6 décembre. « Sept cents sacs de couchage et autant de bâches marqués au nom des associations ont été distribués. Du point de vue du droit, ce sont des prêts faits à des amis, à qui nous faisons un contrat. Ces objets restent notre propriété et nous nous réservons le droit de déposer plainte, si on les met à la benne », déclare un cadre du Secours catholique.

Le préfet répond que les actions ont lieu dans « le respect des droits des migrants et de la déontologie policière ». A Calais le froid arrive. Les migrants sont « empêchés de dormir la nuit par la police, traqués comme des bêtes, et ils sont sans lieu où souffler le jour ». En huit ans à Calais, on n'avait jamais fait face à une telle « maltraitance institutionnelle » déclare Vincent de Coninck du Secours Catholique.

Source : d'après un article de Maryline Baumard - Le Monde